

Terre d'asile, jusqu'à l'insoumission

L'écrivain Pierre Bergounioux, le paysagiste Gilles Clément et plusieurs maires sont parmi les 130 signataires d'une tribune sur le droit d'asile publiée par le site Mediapart. L'avis aux préfets est solennel : ils s'opposeront désormais à l'expulsion des exilés accueillis sur La Montagne limousine.

Julien Rapegno

julien.rapegno@centrefrance.com

Lundi matin, à Limoges, avant une audience en référé au tribunal administratif, la préfecture de la Creuse a renoncé à s'opposer à ce que Noordeen, un jeune Soudanais réfugié durant huit mois à Faux-la-Montagne, dépose une demande d'asile en France. L'administration a levé le « placement en fuite » qui pesait sur les épaules du jeune homme de 21 ans et lui interdisait toute démarche de régularisation.

Cette décision a constitué un véritable coup de théâtre, après trois semaines de tension, au cours desquelles la préfète de la Creuse Magali Debatte avait surtout manifesté la volonté d'appliquer très strictement les accords de Dublin. Les citoyens de Faux-la-Montagne qui ont engagé un bras de fer avec la représentante de l'État en Creuse



FELLETIN. Le recours à la force le 9 juillet a déclenché une vague de protestations. IMAGE TÉLÉ MILLEVACHES

sur la politique du droit d'asile, ont décidé de ne pas s'en tenir à cette « manche » remportée à Limoges.

Les trois préfets du Limousin prévenus

Ils viennent d'annoncer qu'ils comptaient faire du « cas Noordeen » une sorte de « jurisprudence » locale pour les autres exilés accueillis dans les communes de la Montagne limousine, au nom du « devoir de fraternité ».

Jeudi, une tribune a été publiée sur le site Mediapart. Le ton de cette déclaration commune est donné par son titre,

très résolu : « Il n'y aura pas d'expulsion sur la Montagne limousine ». C'est un avis solennel, adressé aux préfets de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Les quelque 130 signataires s'engagent « à ne pas tenir compte des Obligations de quitter le territoire français (OQTF) et donc à les empêcher ». Une déclaration aussi offensive (ou du moins aussi fermement défensive) se doit d'être lestée d'un certain nombre de signatures.

Le collectif de Faux-la-Montagne a réussi à en réunir plus de 130 (individuelles et collectives).

L'impact d'une telle opération repose aussi sur la notoriété, ainsi que sur la qualité des signataires.

Il serait fâcheux si, au cours d'une opération d'expulsion de sans papiers, un citoyen comme l'écrivain corrézien Pierre Bergounioux, qui a cosigné cette tribune, devait être gazé.

Parmi les signataires, on retrouve aussi l'essayiste et paysagiste creusois Gilles Clément. Une demi-douzaine de maires du Plateau de Millevaches et une vingtaine de conseillers municipaux ont apposé leur signatures. Jérôme Orvain, conseiller régional de Nouvelle-

Aquitaine (EELV), soutient également. Parmi les personnalités du monde de la culture on relève les noms de Jeanne Gailhoustet, directrice de l'école nationale supérieure d'art de Limoges ou de Marianne Lanavère, directrice du centre d'art contemporain de Vassivière.

Une tradition d'hospitalité non négociable

L'argumentaire de la tribune publiée par Mediapart reprend le déroulé des faits de l'« affaire Noordeen » et revient sur l'organisation citoyenne mise en place autour des centres d'accueils des demandeurs d'asiles (Cada d'Eymoutiers et de Peyrelevade), du Centre d'accueil et d'orientation de Peyrat-le-Château).

Des associations et des habitants se sont mobilisés pour organiser l'accueil et l'intégration de ces exilés venus du monde entier. Notamment en faveur des « déboutés du droit d'asile ». Cette hospitalité est revendiquée comme « un caractère historique » de la Montagne limousine.

Comme le reconnaît le texte, elle a pu s'exercer ces derniers mois « en marge de la légalité ». Sans détour, les signataires annoncent qu'ils sont prêts à repousser plus loin cette « marge » : « Nous serons de celles et de ceux qui feront tout pour qu'il ne soit tenu aucun compte des ordres de reconduite à la frontière. » Les signataires appellent « tout le monde, partout, à faire de même, à exercer ce devoir de fraternité » ■